

**Le Conseil diocésain de la Solidarité
soutient toutes les initiatives en faveur du logement
et appelle tous les chrétiens du Val-de-Marne à se mobiliser
pour faire du logement une cause prioritaire**

« Il n'est pas possible de laisser le temps d'une vie à des générations entières dans l'attente de pain, de soins, de logement, de sécurité et de liberté »

Repères pour une économie mondialisée Commission Sociale des Evêques de France, 2005

Le mal logement touche de plus en plus de monde

- même des salariés à plein temps en CDI n'arrivent plus à se loger.
- c'est surtout vrai pour les jeunes et même pour les jeunes couples où les deux conjoints travaillent car les loyers sont trop chers.
- de même pour les étudiants : A Créteil Paris XII, en Octobre, il y avait encore 400 étudiants sans logement.
- Pour un logement libre, il y a des dizaines de dossiers urgents en attente
- Dans le Val-de-Marne, il y a environ 47 000 demandeurs de logement social sur le fichier logement de la préfecture.

Un an après l'adoption de la loi DALO (Droit Au Logement Opposable), la situation du logement dans le Val-de-Marne reste très critique et nécessite une mobilisation générale

Face à cette situation dramatique, les moyens mis en oeuvre par les municipalités et les administrations ne permettent pas de faire face à la situation ; des associations, confessionnelles ou non, se mobilisent. Le Conseil diocésain de la Solidarité en a déjà rencontré plusieurs :

- Secours Catholique
- Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL)
- Aide d'Urgence en Val-de-Marne (AUVM)
- Aider Reloger Réinsérer (ARR)
- Pastorale des cités

Et bien d'autres associations, sans compter tous les anonymes, qui dépannent discrètement une famille dans le besoin.

En observant toutes ces initiatives, nous avons dégagé quelques points de repères, qui doivent être engagés ensemble pour permettre d'apporter des réponses durables:

**Il faut d'urgence, construire des logements et mobiliser les logements vacants, pour pouvoir « loger » les familles et dans le même temps créer les conditions du « vivre ensemble », c'est-à-dire
Accompagner, Responsabiliser, Créer du lien social.**

Dans toutes ces initiatives, de nombreux chrétiens sont engagés, au nom de leur foi chrétienne, en pleine cohérence avec l'Evangile et la doctrine sociale de l'Eglise :

Les exigences du bien commun dérivent des conditions sociales de chaque époque et sont étroitement liées au respect et à la promotion intégrale de la personne et de ses droits fondamentaux. (Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise n°166)